

L'engagement associatif

Septembre 2014

Le bénévolat, ou l'engagement citoyen dans une acception plus large et moins franco-centrée, est aujourd'hui un engagement pluriel au vu des motivations des individus, de leurs statuts ou de leurs âges. S'investir dans un projet après un coup de cœur, donner du sens à son temps libre, acquérir des compétences, rendre service, s'épanouir... autant de façons de s'engager dans le projet d'une association, de la soutenir et de la faire vivre.

LES IDÉES REÇUES SUR LE BÉNÉVOLAT AUJOURD'HUI¹

Le bénévolat est en crise



On recense 16 millions de bénévoles en 2013 en France et la pratique continue à se développer. Cependant cette croissance quantitative masque des évolutions dans les modalités du bénévolat : développement des participations occasionnelles et des « coups de main » aux dépens des engagements d'encadrement et de prise de responsabilité.

Le bénévolat est l'apanage des retraités



Toutes les classes d'âge sont concernées par le bénévolat. S'il est vrai que les 55/64 ans et 65/74 ans sont parmi les plus actifs, l'approche par catégorie socio-professionnelle permet de constater que le taux d'engagement bénévole est plus important chez les étudiant(e)s (40%) que chez les retraité(e)s (37%). Une différence générationnelle peut cependant être relevée dans les responsabilités exercées, puisqu'en 2005, 57% des président(e)s d'association avaient plus de 55 ans et seulement 7% moins de 35 ans.

Les femmes ne sont pas présentes dans les instances de décisions



Si les femmes s'engagent presque autant que les hommes, elles ne le font pas dans les mêmes domaines et n'occupent pas les mêmes positions lorsqu'elles sont membres du bureau d'une association. Les femmes représentent en effet 57 % des secrétaires d'association alors que les présidents et les trésoriers sont majoritairement des hommes. Lorsque les femmes obtiennent des postes de président, c'est le plus souvent dans des associations œuvrant dans le social, l'humanitaire et la santé. Les associations sportives, de chasse et de pêche sont quant à elles presque toutes dirigées par des hommes. Ceci est le reflet de stéréotypes, révélateurs de la répartition des rôles féminins et masculins dans la société et que la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a pour ambition de faire changer.

Les jeunes ne veulent plus s'engager



En effet, le baromètre "jeunesse" IFOP 2010 révèle que 72 % des jeunes interrogés seraient prêts à s'investir dans une association culturelle, sportive ou de loisirs. 38 % des jeunes sont effectivement membres d'une association et 85 % des 15-35 ans font confiance aux associations pour que la société évolue "dans le bon sens". Les associations sont perçues comme des "concrétiseurs de l'action", des "opérateurs du changement" à court ou moyen terme.

¹ Source : Plaquette "Bénévolat et engagement associatif", CPCPA Picardie, décembre 2012

LA PLACE ET LE RÔLE DES BÉNÉVOLES...

... DANS NOTRE SOCIÉTÉ :

Les bénévoles ont aujourd'hui une place et un rôle primordiaux dans une société où la crise économique et sociétale, l'individualisme, la montée des extrêmes, les taux d'abstention aux élections... sont en évolution constante. À travers leurs engagements associatifs, les bénévoles :

- **défendent, protègent et transmettent des valeurs** telles que le faire ensemble, le vivre ensemble, la valeur humaine, la solidarité, la démocratie, la citoyenneté ;
- **apportent des réponses à des situations non prévues par la loi** : ils sont en ce sens des agitateurs d'idées, des développeurs d'innovation sociale qui ont le pouvoir de **transformer la société** ;
- **contribuent aux dynamiques territoriales** en étant force de proposition pour la mise en œuvre d'initiatives locales ;
- prouvent par leur engagement que **tout n'est pas marchand** dans l'activité humaine ;
- participent à la **cohésion sociale** et sont une composante du dialogue civil.

*Être bénévole,
c'est développer
son **pouvoir**
d'agir dans un
espace de
liberté.*

... DANS L'ASSOCIATION :

Une association, c'est avant tout des personnes qui se regroupent pour défendre des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative : l'engagement bénévole constitue **le socle** de toute association. Au sein de l'association, les bénévoles :

*Sans
bénévoles,
pas
d'associations !*

- sont le **cœur du projet associatif** et les **garants de l'intérêt général** ;
- assurent la mise en œuvre du **projet politique** de l'association et garantissent la gouvernance **transparente et démocratique** d'un projet porté collectivement ;
- assument les responsabilités liées au statut d'employeur et sont **responsables des salariés** dans leurs missions en tant que Président, trésorier ou administrateur ;
- **assurent l'activité de l'association** en assumant un rôle opérationnel essentiel et diversifié, qui va de l'accompagnement de personnes en situation de fragilité à la tenue d'une buvette : autant de tâches assurées par les bénévoles, véritables **moteurs des projets** de l'association.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES : UN OUTIL POUR L'ASSOCIATION ET SES BÉNÉVOLES

Les bénévoles possèdent des compétences indépendamment de leur engagement associatif, mais cet engagement les conduit à les développer et à en acquérir de nouvelles, jugées nécessaires dans leur parcours. La formation les accompagne pour :

- **exercer leurs fonctions dans la gestion de l'association** : on parle ici de *formations générales* portant sur des thèmes tels que la fonction de trésorier ou de secrétaire, la responsabilité juridique des dirigeants associatifs, la gestion des ressources humaines, le projet associatif, les outils de communication, ... ;
- **assurer les activités de l'association** : il s'agit là de *formations spécifiques* (exemples : préparer un camp de scoutisme, connaître la littérature jeunesse, prévenir l'usure professionnelle et soigner les soignants, animer un atelier sociolinguistique, ...) ;
- **anticiper les mutations sociales** pour apporter des outils de réflexion aux questionnements citoyens.

En plus de sa contribution à la construction des compétences générales ou spécifiques, la formation fonctionne doublement comme **lieu d'intégration** : les bénévoles intègrent le projet associatif de leur structure et ses valeurs de référence en même temps que l'association les intègre au sein de son collectif d'acteurs.

L'apprentissage s'inscrit dans la durée, à la fois au cours des temps qui y sont spécifiquement consacrés (*formations*) et au cours de temps porteurs d'opportunités d'apprentissage (*accompagnement formatif*). La vie associative présente de nombreux moments porteurs d'opportunités d'apprentissage : les temps d'instances statutaires, les conférences, les journées, les outils internet,...

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, C'EST QUOI ?

L'engagement associatif en Rhône-Alpes en 2013, c'est entre 118.000 et 130.000 associations en activité et :
- entre **1.250.000 et 1.350.000 bénévoles**,
- **193.455 salariés**, soit 10% du total de l'emploi privé,
- **environ 1633 volontaires en service civique**,

toutes et tous engagés dans la vie associative, qui s'impliquent dans un **projet collectif** et participent positivement à faire **changer la société**. (Source : Recherches & Solidarités, *Les associations en Rhône-Alpes*, 2013)

"Le projet social de notre association se mesure en 3 points :
- Favoriser le départ en vacances du plus grand nombre de familles ;
- Contribuer au développement économique et social des pays d'accueil ;
- Participer à la construction d'une société plus juste et plus responsable.
Le rôle des bénévoles est d'animer leurs associations et leurs projets associatifs."

Serge Magna, Trésorier de l'**UNAT RA**
(Union Nationale des Associations de Tourisme social et solidaire)

"Au MRJC, notre engagement se base sur ces quelques lignes de notre texte fondateur :

Aujourd'hui, nous jeunes du MRJC nous voulons nous battre pour nous permettre de vivre nos rêves, nous voulons oser rêver !"

Hugo BARTHALAY, Coordinateur régional du MRJC RA
(Mouvement rural de jeunesse chrétienne)

"L'URIOPSS a pour mission dans son projet associatif de développer la prise en compte des publics vulnérables dans les politiques publiques sanitaires et sociales. L'engagement associatif c'est aussi mieux intégrer les autres parties prenantes au projet associatif que sont les professionnels salariés. Passer du risque de l'employeur à la qualité de vie au travail, c'est une démarche d'engagement citoyen".

Laure Chareyre, Directrice de l'**Uriopss RA** (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux)

"Le réseau Actifs lutte pour une reconnaissance des statuts juridiques et de protection sociale des femmes d'artisans. Ce réseau et ses bénévoles mènent son combat à la fois au niveau national et au niveau européen auprès de la Commission européenne."

Annie Deude - CRL CAFF RA
(Comité régional de liaison des coordinations associatives féminines et féministes)

"En ce qui concerne les épiceries sociales et solidaires, l'engagement associatif prend les formes de l'accueil, premier lieu de création de lien social, et de l'accompagnement individuel et collectif des familles. Cela passe par une certaine professionnalisation et la formation des salariés et des bénévoles."

Joël Moulin, Président du GESRA
(Groupement des épiceries sociales en RA)

"Le Service Civique est un engagement volontaire dans une mission d'intérêt général, qui offre la possibilité aux jeunes de s'investir, de se familiariser avec certains métiers, d'acquérir de nouvelles compétences, de vivre une expérience dans le secteur associatif et découvrir les valeurs qui y sont défendues... Cet engagement est construit dans une dynamique d'échanges et d'enrichissements réciproques entre le jeune et la structure qui l'accueille.

*En ce sens, le **CRAJEP Rhône-Alpes** porte depuis plusieurs années une plateforme régionale du service civique dont l'objectif est de promouvoir et d'accompagner autour de ce dispositif. »*

Céline Jabouyna, membre du bureau du CRAJEP RA (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire en RA)

Ce document a été co-construit dans le cadre du **Fonds commun pour la formation des bénévoles** animé par Le Mouvement associatif Rhône Alpes.

Le Fonds commun pour la formation des Bénévoles, inscrit dans le contrat régional économique sectoriel de l'économie sociale et solidaire, c'est

une trentaine de réseaux associatifs regroupés soutenant l'engagement des bénévoles en Rhône Alpes, contribuant à l'amélioration d'une politique de formation et des compétences des acteurs.

L'engagement associatif désigné Grande cause nationale 2014

C'est à l'occasion de la signature à Nancy, ce 14 février, de la charte d'engagements réciproques entre Le Mouvement associatif, l'État et les collectivités locales que le Premier ministre a choisi de faire de l'engagement associatif la Grande cause nationale pour l'année 2014.

Cette décision apporte une légitime reconnaissance du rôle des associations dans notre pays et un signal fort donné aux 16 millions de bénévoles et auprès de 2 millions de salariés engagés dans la vie associative.



Pour aller plus loin :

- *La France bénévole en 2014*, Recherches et solidarités, mai 2014 - <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2014.pdf> ;
- *La situation du bénévolat en France en 2013*, France Bénévolat, juin 2013 - <http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/3e656ec9e424ae9e724ba0187045eb04c5da478b.pdf>
- *Les associations en Rhône-Alpes : repères et chiffres clés*, Recherches et Solidarités, septembre 2014 - <http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/pdf/rhone-alpes-arf-asso-2014.pdf>
- *Connaissance du secteur associatif : Bibliographie classée par thème puis par date de parution*, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, juillet 2014 - http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Bibliographie_asso.pdf